



# Union Européenne

Revue de la Délégation de l'Union européenne en Algérie



## Cérémonie d'inauguration du Secrétariat Général de l'Union pour la Méditerranée.

★ 4<sup>ème</sup> session du Dialogue Economique

★ Séminaire de clôture du projet d'Appui aux associations algériennes de développement (ONG II)

★ Haïti : Aide humanitaire de l'UE

## Etats membres de l'Union Européenne en Algérie



### Ambassade d'Allemagne

165, chemin Sfindja - Alger  
Tél.: 021. 74.31.83 - 021.74.19.41 - 021. 74.19.56  
Fax: 021. 74.05.02/01



### Ambassade de Grèce

60, Bd Bougara - EL Biar  
Tél.: 021.79.79.16 - 021.92.12.28 - 021.92.34.91  
Fax: 021.92.34.90



### Ambassade d'Autriche

Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69.10.34 - 021.69.10.91  
Fax: 021.69.12.31 - 021.69.12.32



### Ambassade de Hongrie

18, Avenue des Frères Oughlis - El Mouradia  
Tél.: 021.69.79.75 - 021.69.79.77 - 021.69.74.54  
Fax: 021.6981.86



### Ambassade de Belgique

22, chemin Youcef Tayebi - El Biar  
Tél.: 021. 92.26.20 - 021.92.43.20 - 021. 92.24.46  
Fax: 021.92.50.36



### Ambassade d'Italie

18, Rue Ouidir Amellal - El Biar  
Tél.: 021.92.25.50 - 021.92.23.30  
Fax: 021.92.59.86



### Ambassade de Bulgarie

13, Boulevard Colonel Bougara - El Biar  
Tél.: 021.23.00.14 - 021.23.01.21  
Fax: 021.23.05.33



### Ambassade des Pays-Bas

Chemin Cheikh EL Ibrahimy - El Biar  
Tél.: 021.92.28.28 à 30  
Fax: 021.92.29.35



### Ambassade du Danemark

12, avenue Emile Marquis, Djenane El Malik- Hydra  
Tél.: 021. 69.22.34 - 021.69.35.67  
Fax: 021. 59.48.28



### Ambassade du Portugal

7, Rue Mohamed Khoudi - El Biar  
Tél.: 021.92.40.76 - 021.92.76 - 021.92.53.14  
Fax: 021. 92.53.13



### Ambassade d'Espagne

N°26, Chemin des Glycines - El Biar  
Tél.: 021.23.97.86  
Fax: 021.23.99.28



### Ambassade de Pologne

104, Hai El Binaa - DelyBrahim  
Tél.: 021.91.77.82 - 021.91.77.83 - 021.91.77.83  
Fax: 021.91.78.04



### Ambassade de France

Chemin Abdelkade Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69 24.88  
Fax: 021.69.13.69



### Ambassade de Roumanie

24, Rue Arezki Abri - Hydra  
Tél.: 021.60.08.71 - 021.69.34.89  
Fax: 021.69.36.42



### Ambassade de Finlande

10, Rue des Cèdres - El Mouradia  
Tél.: 021.69.29.25  
Fax: 021.69.16.37



### Ambassade de Suède

Rue Olof Palme - Hydra  
Tél.: 021. 54.83.33  
Fax: 021.54.83.34



### Ambassade de Grande-Bretagne

3, Chemin Capitaine Hocine Slimane  
(ex-Chemin des Glycynes) - Hydra  
Tél.: 0770 085 000  
Fax: 0770 085 099



### Ambassade de la République Tchèque

03, Chemin du Zirab - Télemly  
Tél.: 021.23.00.56  
Fax: 021.23.01.03 - 021.23.01.33

Ont contribué à ce numéro:

Amar Aouidef - Stéphane Devaux - Silvia Favret - Agnès Guillaud - Sophie Huet-Guerriche - Rezak Khiar - Klaus Koerner - Wahiba Labreche - Bernard Ségarra - Antoine Vander Elst - Mahdi Remaoun

## Délégation de l'Union Européenne en Algérie

Domaine Ben Ouadah, Avenue du 11 Décembre 1960, Val d'Hydra El-Biar Alger

Tél. : (213) (0)21. 92.36.40/41 Fax: (213)(0)21. 92.36.81

E-mail: [mailto@deldza.cec.eu.int](mailto:mailto@deldza.cec.eu.int) Site web: <http://www.deldza.ec.europa.eu/>

## Edito

Le mot de la délégation

### Coopération UE-Algérie

- Accord d'association
  - 3<sup>ème</sup> réunion du Sous comité Pêche et Agriculture
  - 4<sup>ème</sup> session du Dialogue Economique
- Activités du Programme d'appui à la facilitation du commerce en début d'année 2010 (FACICO)
- Atelier de démarrage du Programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication : PME II ... déploie ses ailes!
- Séminaire de clôture du projet d'Appui aux associations algériennes de développement (ONG II)
- Atelier sur l'éthique et la déontologie/autorégulation de la presse, Alger 22 et 23 mars 2010
- Restauration de la Basilique de Notre Dame d'Afrique : Présentation le 2 mars 2010 de l'avancement du projet de restauration

### Aide aux Palestiniens

- Catherine Ashton devant la Ligue arabe - La reprise des négociations de paix, une urgence
- Déclaration du Quartet sur le Proche-Orient
- 58 millions d'euros d'aide humanitaire pour les populations les plus vulnérables
- L'UE contribue au paiement des salaires palestiniens à concurrence de 21 millions d'euros

### Coopération régionale

- Journée d'Information Tempus à Alger - 2 février 2010
- Fonds pour la paix en Afrique de l'Union européenne et de l'Union africaine - 6<sup>ème</sup> réunion à Addis Abeba
- Le Programme Égalité Hommes-Femmes examinera la situation des femmes dans les pays méditerranéens
- INVEST In med ... des nouveautés pour l'Algérie!
- L'Union pour la méditerranée inaugure son Secrétariat à Barcelone
- Le Forum euro-méditerranéen des institutions de sciences économiques (FEMISE)
- 8<sup>ème</sup> conférence de la FEMIP - 10 mai 2010 : L'énergie : de nouveaux défis pour la Méditerranée

### Union européenne

- Dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'UE doit montrer l'exemple - 8 mars 2010
- La Commission européenne lance un concours de dessins autour du thème de l'égalité
- HAÏTI : Aide humanitaire de l'UE
- Catherine Ashton et Kristalina Georgieva en visite en Haïti

### Les échos

- Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association : avancées importantes depuis le début de l'année
- Invest InMed...des résultats concrets de l'atelier d'octobre 2009 sur l'investissement de la diaspora algérienne en Algérie



Laura Baeza

L'actualité de l'Union européenne (UE) a été marquée, ce printemps par la mise en place du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE) et les importantes décisions prises par le Conseil des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union européenne de mars dernier, dont l'adoption d'une nouvelle stratégie de l'emploi et la croissance.

L'Union européenne (UE) joue un rôle de plus en plus important en tant que l'une des premières puissances commerciales et industrielles du monde. Sa monnaie unique, l'euro, devient une devise à vocation mondiale. L'entrée en vigueur, en décembre dernier, du Traité de Lisbonne lui permet désormais de renforcer la cohérence de ses actions extérieures et d'avoir une plus grande visibilité sur la scène internationale en tant qu'acteur mondial. Un des instruments prévu à cet effet est la création d'un Service européen pour l'Action extérieure (SEAE).

En sa qualité de Vice-présidente de la Commission en charge des Relations extérieures, Haut-Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, Madame Catherine Ashton a présenté en avril dernier la structure du SEAE, dont les grandes lignes directrices avaient été approuvées par le Conseil européen le 30 octobre 2009.

Le SEAE aura pour mission principale d'aider le Haut représentant à veiller à la cohérence et à la coordination de l'action extérieure de l'UE, mais également à élaborer des propositions en matière de politique extérieure et à les mettre en œuvre après leur approbation par le Conseil européen. Il assistera également le Président du Conseil européen et les membres de la Commission dans l'exercice de leurs fonctions respectives dans le domaine des relations extérieures et assurera une coopération étroite avec les Etats membres. Mme Ashton a résumé cette action en déclarant **«Nous sommes en train de créer le Service d'Action extérieure qui va devenir, sur le terrain, un soutien et un levier pour l'Europe. Ce qui veut dire un soutien pour les institutions – la Commission, le Conseil et le Parlement européens – mais aussi une garantie que le travail que nous faisons ensemble soit incarné et relayé par nos représentants sur le terrain».**

Dans le cadre du SEAE, les délégations de la Commission européenne, qui sont devenues, depuis décembre dernier, des délégations de l'Union européenne, travailleront en étroite collaboration avec les services diplomatiques des Etats membres. Elles devraient jouer, notamment, le rôle de coordination joué jusqu'à présent par les Présidences

tournantes de l'UE ainsi que, à terme, un rôle de soutien sur le plan de la protection diplomatique et consulaire des citoyens de l'Union dans les pays tiers.

Pour le Président de la Commission européenne, Monsieur Manuel Barroso **«L'une des fonctions du SEAE sera d'apporter aux tâches extérieures de l'Union, l'éclairage stratégique global de la politique étrangère et de sécurité commune, et sa valeur ajoutée sera d'aider à développer un cadre stratégique pour les politiques extérieures et à assurer une position cohérente d'ensemble de l'Union dans les relations avec ses partenaires dans le monde.»**

Il faut noter que la Commission européenne conservera le contrôle de la politique commerciale, de celle du développement et de la coopération, de l'élargissement et de l'aide humanitaire.

L'autre événement marquant de ce printemps concerne les décisions prises par le Conseil européen pour faire face aux effets de la crise économique et financière mondiale. Le Conseil a approuvé «la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'emploi et la croissance». Ce plan d'action touche quatre domaines principaux: la connaissance et l'innovation, une économie plus durable, l'amélioration des niveaux d'emploi et l'inclusion sociale. Il fixe des objectifs précis à atteindre tels que porter à 75% le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans ou à 3% du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés dans le secteur de la recherche et du développement. L'accent a aussi été mis sur l'amélioration des niveaux d'emploi afin de réduire la pauvreté et de favoriser l'intégration sociale en améliorant notamment les niveaux d'éducation (réduction du taux de décrochage scolaire, augmentation de la proportion des personnes diplômées de l'enseignement supérieur ou ayant un niveau d'études équivalent).

Le Conseil européen a également consacré un chapitre important à la lutte contre le réchauffement climatique en indiquant **«qu'il est à présent nécessaire de donner une impulsion nouvelle aux négociations».** Il affirme que l'UE est résolue à adopter une décision visant à porter à 30% la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 1990, à titre d'offre conditionnelle en vue d'un accord mondial global pour l'après 2012, pour autant que d'autres pays développés s'engagent à atteindre des réductions d'émissions comparables et que les pays en développement apportent une contribution adaptée à leurs responsabilités et à leurs capacités respectives.

Laura Baeza

## Accord d'association

### 3<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité «Agriculture et Pêche»

La 3<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité «Agriculture et Pêche», établi dans le cadre de l'Accord d'association Algérie-Union Européenne s'est tenue à Bruxelles le 2 mars 2010. Cette réunion était consacrée à divers échanges d'informations dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. Elle a permis de clarifier les différents règlements en vigueur ainsi que d'échanger des points de vue autour des données statistiques relatives au commerce des produits de ces secteurs.

Les participants ont cherché à identifier des actions concrètes qui permettraient à l'Union Européenne d'appuyer les autorités Algériennes et les différents acteurs économiques pour développer



d'avantage l'accès aux marchés européens des produits algériens.

Les questions de qualité ont été abordées ainsi que les opportunités géographiques et régionales pour la valorisation des produits de qualité. Dans ce contexte l'Algérie pourrait tirer d'avanta-

ge de bénéfice de ses cultures naturelles (BIO) et de certains produits comme les dattes. Dans ce cadre la possibilité d'une convergence graduelle avec les règles sanitaires et phytosanitaires de l'UE a été explorée.

La situation de la pêche et des produits de la pêche a été abordée. L'Algérie est confrontée à des problèmes d'exportation du fait des normes et de la réglementation européennes dans ce domaine. Les échanges

sur ce sujet ont permis de mieux comprendre la situation dans l'Union européenne et en Algérie, mais aussi d'identifier les appuis concrets qui pourraient être apportés aux autorités algériennes afin d'améliorer les exportations algériennes vers l'UE pour ces produits.

## 4<sup>ème</sup> session du Dialogue Economique

Cette session du «dialogue économique», qui a eu lieu le 16 mars à Alger, était un point d'étape important, car 5 ans après le début de la mise en œuvre de l'Accord d'Association et avec la crise financière et économique mondiale, il était nécessaire de faire le point des relations dans ce domaine entre l'Algérie et l'UE. Elle était co-présidée par M. Loukas Stemitiotis de la Direction générale « Economie et Finance » de la Commission européenne et M. Mokrani, Directeur de la coopération avec l'Union

européenne au Ministère des Affaires étrangères. La délégation venue de Bruxelles, était également composée de Mme Marga Peeters, de la DG EC-FIN, et de M. Peter Frisch, responsable géographique pour l'Algérie à la DG des Relations extérieures.

Les autorités algériennes ont souhaité que le point principal discuté concerne la diversification de l'économie et les moyens pour l'atteindre. Il s'agit d'une préoccupation majeure de l'Algérie, afin

de sortir de la primauté des hydrocarbures. Les secteurs prioritaires identifiés par les autorités algériennes sont ceux du développement des PME/PMI, du tourisme, de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, des technologies de l'information et de la communication et enfin des énergies renouvelables.

L'impact de la crise financière et économique sur l'Algérie et sur l'UE a aussi été abordé.

## Activités du Programme d'appui à la facilitation du commerce en début d'année 2010 (FACICO)

Le programme d'appui à la facilitation du commerce (FACICO) dont bénéficie le Ministère du Commerce, s'étale sur une durée de 4 ans, et mobilise un budget de 6.250.000 €. Les objectifs spécifiques sont d'appuyer et de renforcer les capacités de l'administration du Ministère pour la mise en œuvre des accords internationaux, la mise en place des dispositifs en matière de protection et de sécurité des consommateurs et, enfin, dans son action de modernisation et d'amélioration de l'efficacité des structures de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude.



Le début de l'année 2010 a vu *Participants au séminaire.*

la réalisation de deux activités importantes. La première a porté sur l'organisation dans le cadre du volet «Formation» d'un séminaire et la seconde sur la signature d'une convention de partenariat entre le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE) et le centre Algérien d'accréditation et certification (ALGERAC), pour l'accréditation des laboratoires régionaux de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes du CACQE.

### **1 - Le Séminaire: «Intégration de l'Algérie dans le système économique mondial : la contribution de la formation»**

Ce séminaire a été organisé à Alger, le 10 Février 2010. Il s'inscrit dans le cadre de la politique d'appui apportée par

l'Union Européenne à la prise en charge des nouveaux besoins en terme de savoirs et de savoir-faire du Ministère du Commerce. Le séminaire s'appuie donc sur les bonnes pratiques répertoriées par l'Union Européenne en matière de commerce international, fonctionnement des marchés et protection du consommateur.

Animé par d'éminents spécialistes, le séminaire a été suivi par environ 170 cadres des structures centrales, régionales et locales du Ministère du Commerce et de ses organismes liés, ainsi que d'autres administrations concernées. Il a été également suivi par des représentants de la Société Civile, du secteur privé et des

universitaires, ainsi que par les responsables des autres programmes européens actuellement mis en œuvre en Algérie en vue de créer une synergie entre les différents acteurs.

Des questions touchant directement le domaine du commerce international, de la concurrence, du consumérisme et des préoccupations en matière de fonctionnement des marchés ont été traitées. L'accent a été mis, notamment, sur l'importance de la mise en place de mécanismes de gouvernance solides pour l'activité économique, dont la politique de la concurrence est un des éléments clés pour bénéficier de la globalisation et par conséquent permettre une meilleure intégration de

## 2 - En route vers l'accréditation des laboratoires du Centre Algérien de Contrôle de la Qualité et de l'Emballage

La facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés mondiaux, notamment européens, et le renforcement de la protection et de la sécurité des consommateurs sont un défi majeur du partenariat économique entre l'Union Européenne et l'Algérie.

Lors de la signature de l'Accord d'Association avec l'Algérie, l'Union Européenne s'est engagée à soutenir la préparation de l'administration algérienne dans sa négociation d'un accord dans le domaine de l'évaluation de la conformité des produits industriels (ACAA), en prévision notamment de l'instauration progressive d'une zone de libre échange.

Un processus d'accompagnement des laboratoires a été engagé et soutenu par des actions du programme FACICO. Il doit permettre à terme leur mise en conformité avec la norme ISO 17025 et leur accréditation par le Centre Algérien d'Accréditation et de Certification (ALGERAC).

Tout au long de ce processus complexe, la contribution de FACICO sera coordonnée avec celle du programme de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME II) et avec celle du programme d'appui à l'Accord d'Association (P3A), également soutenu par l'UE et le Gouvernement Algérien.



Participants au séminaire.

l'économie algérienne dans le système économique international.

Le séminaire était structuré en deux phases. Durant la première phase des présentations synthétiques ont eu lieu autour des thématiques suivantes :

- Les enjeux de la régulation des marchés dans une économie concurrentielle
- Soutien au consommateur vis-à-vis des risques des marchés libéralisés: besoin d'une formation et d'une information objective
- Adaptation des structures de

contrôle et de surveillance du marché à la culture de la concurrence.

Les présentations ont été suivies d'ateliers de réflexion et d'échanges d'expériences auxquels ont pris part activement une quarantaine de personnes environ par atelier. Les travaux ont donné lieu à des séries de recommandations qui sont venues enrichir le volet « formation » du projet d'une part, et d'autre part, consolider le réseau de liens et d'échanges entre les divers participants. Le séminaire a eu également pour effet la réaffirmation du principe de la mise en conformité des législations et des réglementations et du rapprochement entre les institutions algériennes et celles des Etats-membres de l'UE.



Séance d'ouverture de la cérémonie de signature de la Convention de partenariat, sous la présidence de M. BELAHDA, Directeur du programme, entre M. N. BOUDISSA, DG d'ALGERAC et D. ABED, DG du CAQUE (de gauche à droite, photo poignée de main) et à laquelle ont pris part, le Directeur Général d'ALGEX (Promotion des exportations), des représentants du MIPPI et de la Délégation de l'Union européenne.

Le Ministère du Commerce s'est engagé dans un important programme de soutien aux entreprises en matière d'accès aux marchés extérieurs mais aussi de protection et de sécurité des consommateurs. Quelque soit le marché de destination des produits, il est indispensable qu'ils répondent aux standards de qualité et de sécurité internationaux. Le Centre Algérien de Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE) est l'organisme, dépendant du Ministère du Commerce, qui a pour mission de veiller à la qualité et la sécurité des produits, tant alimentaires qu'industriels, et qui dispose d'un réseau de laboratoires couvrant l'ensemble du territoire national.

La reconnaissance internationale des certificats d'analyse des produits, délivrés par les laboratoires du CACQE, doit répondre à cette exigence incontournable de disposer de compétences techniques nationales et d'une maîtrise en matière d'analyses et d'essais, selon des référentiels internationaux.

Une convention avec l'organisme d'accréditation algérien (ALGERAC) a été signée début janvier 2010, engageant ainsi dans une première étape le processus d'accréditation de 4 laboratoires, ce qui conduira à faire reconnaître leurs compétences par leurs pairs et confiera à leurs contrôles une crédibilité internationale.

ALGERAC (Organisme Algérien d'Accréditation), est un organisme public indépendant, placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI), sa mission est de délivrer l'accréditation aux organismes d'évaluation de conformité algériens, qui lui en font la demande, selon les exigences d'une norme internationale.

Lancé par la signature de la convention avec ALGERAC, le processus d'accréditation des laboratoires du CACQE comprendra, globalement, trois phases distinctes :

- Dans un premier temps, un diagnostic 'pré audit' sera réalisé, qui permettra de constater les écarts à la norme ISO 17025 applicable aux laboratoires d'analyses et d'essais, et élaborer un programme détaillé de mise en conformité, adapté à l'accréditation choisie.

- Une formation des ressources humaines sur la norme ISO 17025 et la démarche d'accréditation sera alors réalisée, permettant ainsi une prise en compte efficace de ses exigences.

- Les laboratoires entameront alors une mise à niveau de l'ensemble de leurs moyens, appuyé par l'assistance d'experts reconnus.

Lorsque l'ensemble des écarts auront été comblés, la demande d'accréditation sera soumise à ALGERAC qui procédera à l'évaluation des laboratoires selon ses propres procédures normalisées.

## Atelier de démarrage du Programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication PME II ... déploie ses ailes!

Le programme, mis en place conjointement par l'Algérie et l'Union européenne, est doté d'un budget total de 44 millions d'euros (environ 4.4 milliards de dinars). Son objectif est d'améliorer la compétitivité des PME algériennes pour leur permettre de reconquérir le marché intérieur mais aussi pour se développer à l'international, ce qui leur permettrait de pro-



fitier des possibilités offertes par les accords internationaux et par l'ouverture du marché. Il s'agit, en effet, d'un engagement concret de l'Union européenne d'accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de l'Accord d'association.

Le Ministère de la PME et de l'Artisanat et la Délégation de l'Union européenne ont organisé le 24 février dernier une journée d'information sur le « Programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication » (PME II). La journée a été l'occasion pour présenter le programme à la presse et pour discuter de ses premiers résultats avec les représentants des institutions actives dans le domaine de la PME et de la qualité. En coordination avec les Ministères bénéficiaires, le programme a récemment défini les filières sur lesquelles concentrer ses actions



d'accompagnement pour les prochains deux ans.



De gauche à droite: M. Amouri Brahiti, Directeur PME; Mme Agnès Guillaud, conseillère politique et économique à la délégation de l'UE; Abdeldjalil Kassoussi, Directeur du Programme PME II



Equipe du Projet

### Filières et secteurs choisis

<b>Industrie agroalimentaire</b>	Boissons	2 <sup>ème</sup> transformation des céréales
<b>Industrie mécanique</b>	Composants pour véhicules	Mécanique de précision
<b>Industries électriques / électroniques</b>	Fabrication de matériel électrique	Fabrication de biens et composants électroniques
<b>Chimie</b>	Industrie pharmaceutique	Industries des plastiques
<b>Matériaux de construction</b>	Produits rouges	Céramiques

Depuis septembre dernier, l'équipe de PME II a lancé les premières actions d'appui direct aux PME et a présélectionné une centaine de PME pour des diagnostics des besoins de mise à niveau en vue de la préparation des projets d'accompagnement spécifiques. A noter que, dans le but de généraliser la vision des besoins

d'amélioration au niveau de la filière et du secteur, ce type d'actions est développé en coordination avec les organismes et les associations professionnels algériens concernés.

En parallèle, le programme a entamé l'accompagnement de plusieurs organismes

et institutions actifs dans le domaine de la PME, de la qualité et de l'accès au financement.

Dans le courant de l'année, plusieurs autres rencontres d'information sont prévues dans les différentes wilayas.

## Séminaire de clôture du projet d'Appui aux associations algériennes de développement (ONG II)

Au terme de plus de quarante mois d'activités, le séminaire de clôture du projet d'appui aux associations algériennes de développement ONG II s'est tenu les 17 et 18 mars 2010 à Tipasa. La rencontre a regroupé, autour de l'équipe du projet, les représentants de 100 associations bénéficiaires, des cadres du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Agence de Développement Social, des secteurs de l'environnement et du tourisme, de la jeunesse et des sports, ainsi que les représentants du projet



«Proximité rurale», cofinancé par l'Union Européenne.

Madame Laura Baeza, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Algérie et Monsieur Ould Abbès, Ministre de la

Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger ont présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre en présence du Secrétaire général du Ministère, du Wali et du Président d'APW de Tipasa, du Directeur général de l'ADS et de cadres du ministère et de l'ADS. Dans leurs allocutions respectives, Madame l'Ambassadeur et Monsieur le Ministre ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats enregistrés par le projet et souligné la qualité des relations entre la Délégation de l'Union Européenne en Algérie et le secteur de la Solidarité Nationale.



M<sup>me</sup> Laura Baeza, Chef de la délégation de l'UE en Algérie, et M. Djamel Ould Abbès, Ministre de la Solidarité Nationale de la Famille et de la Communauté Nationale à l'Etranger

« Ce programme tient en une place particulière dans notre coopération avec l'Algérie. Tout d'abord en ce qu'il reflète l'attachement de l'Union Européenne pour le rôle du milieu associatif dans le développement social. (...) La deuxième raison est que ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération avec le gouvernement algérien (...) **Une action d'importance doit (...) être menée en partenariat avec les institutions publiques, pour l'inscrire dans une véritable dynamique de coopération durable** entre tous les acteurs sociaux concernés. L'Algérie est l'un des seuls pays de la région à s'être engagé avec l'UE dans une telle initiative »

Madame Laura Baeza



« En ce qui concerne le secteur de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté Nationale à l'Etranger, l'appui multiforme aux associations est une préoccupation permanente (...). Les pouvoirs publics algériens, tous secteurs confondus ne ménageront aucun effort pour soutenir les initiatives associatives en développant des projets de ce type. Nous travaillons, sur la base de l'expérience accumulée, à poursuivre l'effort engagé en vue de soutenir l'autonomisation et la professionnalisation progressive des associations algériennes. Dans cette perspective, **nous marquons notre vif intérêt pour la poursuite de la coopération avec l'Union Européenne, en vue de consolider les acquis réalisés par le Projet ONG II.** »

Monsieur Djamel Ould Abbès

La première journée de la rencontre a été consacrée à la présentation du Projet ONG II et de ses réalisations ainsi qu'à des conférences débats animées par des experts nationaux sur les thématiques suivantes :

- L'émergence et le développement de la société civile : expériences comparées, par M. Y. Hadj Ali
- La dimension « genre » dans les projets de développement par Madame S. Terranti,
- Le financement des projets associatifs, par Monsieur M. Naït Hamoud,
- Les réseaux associatifs par Monsieur A. Djebara.

La seconde journée de la réunion a été consacrée à la présentation, par onze associations de leurs projets, réalisés grâce à ONG II. Ces projets couvrent les cinq domaines d'intérêt identifiés par la convention de financement et sont représentatifs de la qualité des projets mis en œuvre et de la couverture géographique du Projet.

## Thématique « Social, y compris la promotion des droits des femmes et des jeunes »

- Association El Gaïth de Bordj Bou Arréridj « Ecole de soutien scolaire ».



Association El Gaïth – Groupe de bénéficiaires

- Association des donneurs de sang de la Wilaya d'El Bayadh « Création d'un centre d'accueil des donneurs de sang »
- Association féminine pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté d'Oran « Information, sensibilisation, mobilisation et organisation autour de l'égalité des droits des femmes et de la non violence »

## Thématique « Activité Culturelle et Sportive »

- Association Aïssa Bisker pour la promotion de la culture de l'enfant de Bou Saâda (M'sila) « Dynamisation d'un centre d'expressions culturelles pour l'enfant »



Association Aïssa Bisker – Atelier travaux manuels

## Thématique « Patrimoine »

- Association pour la Protection du Patrimoine Archéologique de Tiaret «Création d'un réseau pour la promotion et la protection du patrimoine archéologique au niveau de la zone de Tiaret - RESARCH »
- Association GEHIMAB (Béjaïa) « Usage de l'eau à Toudja, valorisation et mise à contribution des savoirs faire locaux »

## Thématique « Environnement et Ecotourisme »

- Association Hippone Sub (Annaba) «Nettoyage et réhabilitation de la côte de Annaba »

## Thématique « Développement communautaire et développement durable »



Association Twiza Biskra - Election du comité de village

Association Twiza (Biskra) «Amélioration des revenus de 30 ménages de la commune de

M'Chounech wilaya de Biskra grâce à l'innovation des moyens et les techniques de production agricoles »

- Association pour l'insertion et l'emploi par le développement rural de M'Kira (Tizi Ouzou) « Réseau M'kira pour le développement local»
- Association Promotion de la femme rurale (Jijel) « Réhabilitation et développement des activités génératrices de revenu pour femmes en milieu rural- Commune de Sidi Abdelaziz ».



Association Promotion de la femme rurale (Jijel)

- Association Pour la protection de l'environnement de Beni Isguen (Ghardaïa) « Réhabilitation de l'éthique de gestion des ressources hydrauliques »

Les résultats obtenus l'ont été grâce à la compétence et l'engagement permanents de toute l'équipe du projet et en particulier des Experts Animateurs et Assistants Régionaux auxquels les représentants des associations ont tenu à rendre un hommage appuyé.



Association Protection de l'environnement de Beni Isguen: Seguias d'irrigation en bordure du canal

## Atelier sur l'éthique et la déontologie/autorégulation de la presse, Alger 22 et 23 mars 2010

La délégation de l'Union européenne a organisé les 22 et 23 mars, conjointement avec la Fédération Internationale des Journalistes, un atelier destiné aux journalistes et éditeurs de presse algériens.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Laura Baeza, a relevé que *« l'une des caractéristiques de la presse algérienne, c'est sa jeunesse qui en fait sa force mais aussi sa faiblesse .... Sa force réside dans son dynamisme et sa capacité d'aborder tous les sujets en passant parfois outre certains tabous et conventions traditionnelles ... Sa faiblesse est visible par son manque de moyens et parfois aussi, malheureusement, de professionnalisme... Les droits à l'information, à la libre expression et à la critique font partie des libertés fondamentales qu'il faut à tout prix défendre et protéger, mais cette liberté comporte aussi des limites que les journalistes doivent s'appliquer librement pour ne pas tomber dans la désinformation et la diffamation ».*

Mme Pamela Monière, représentante de la Fédération internationale des Journalistes, a abordé les questions de l'éthique et de l'autorégulation à partir de l'expertise de la FIJ et a mentionné l'Initiative pour un Journalisme éthique dont la campagne a commencé en Europe, puis au Moyen-Orient et se poursuivra en Afrique et en Amérique Latine. *« C'est une campagne mondiale dont l'objectif est d'éviter les dérives journalistiques et par là même de regagner la confiance du lecteur ».*

Plusieurs participants, professionnels de la presse et des médias, ont fait des interventions qui ont suscité des débats intéressants. M. Zoubir Souissi, ancien président



De gauche à droite: M.N. Bensbaa, représentant de la FIJ en Algérie, Mme Laura Baeza, ambassadeur Chef de la délégation de l'UE, Mme Pamela Morinière, représentante de la FIJ

du Conseil supérieur d'éthique et de déontologie des journalistes algériens, dont le mandat a expiré en 2004, est revenu sur son expérience à la tête du Conseil. Il a rappelé les conditions de sa création et les raisons de son déclin. M. Nadir Bensbaa, représentant de la FIJ en Algérie, a parlé du manque de formation des journalistes qui porte préjudice au respect de l'éthique. Le spécialiste algérien des médias, M. Brahim Brahimi, a appelé à la création d'une commission paritaire de journalistes pour l'établissement des cartes professionnelles. Au cours du débat, M. Souissi, mais également d'autres participants, y compris des éditeurs, ont insisté sur le fait que le CSED avait été créé sur initiative de la profession, afin de « la moraliser ».

Les éditeurs, représentés par M. Abrous Outoudert (Liberté), M. Omar Belhouchet (El Watan) et M. Rezki Chérif (El Khabar), ont discuté des contraintes qui retardent la mise en œuvre d'un conseil de l'éthique et de la déontologie en Algérie. Ils ont décrit leurs expériences respectives en tant que directeurs de quotidiens privés, ont évoqué les conditions dans lesquels ils



Photo: Louisa S.A

travaillent et les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

Le Secrétaire général de la Fédération nationale des Journalistes algériens, M. Abdenour Boukhamkham a axé son intervention sur les conditions de travail des journalistes, qui mériteraient d'être améliorées. M. Thomas McGrath, de la Commission européenne animateur de la task force des journalistes Euromed, ainsi que Mme Houria Djadjar, membre algérien de cette task force, ont présenté les activités de ce programme financé par l'UE.



Mme Laura Baeza; M. Nacer M'hel, Directeur Général de l'Agence Algérie Presse Service (APS) et d'autres journalistes

M. Nadir Benseba a clôturé le séminaire par une déclaration sanctionnant les deux jours de travaux. Les participants ont publié des recommandations. Ils proposent l'installation d'une *« commission paritaire éditeurs-journalistes »* et l'instauration d'une carte d'identité nationale du journaliste ainsi que la *« réhabilitation du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie »*. Une autre recommandation concerne *« l'engagement d'une réflexion nationale, tous médias confondus, sur l'éthique dans les médias algériens »*.

Photo: Louisa S.A

## Restauration de la Basilique de Notre Dame d'Afrique

### Présentation le 2 mars 2010 de l'avancement du projet de restauration

Construite il y a plus de 150 ans, Notre Dame d'Afrique est un joyau architectural bâti sur un site d'exception. Son style éclectique s'inspire de références romanes, byzantines et mozarabes. C'est un élément significatif du patrimoine architectural et historique national algérien. Depuis plusieurs années, mais d'une façon encore plus pressante depuis le séisme de mai 2003, le site s'est fortement dégradé. En particulier, les parties hautes de l'édifice étaient dans un équilibre précaire. Le site devait donc être restauré rapidement, pour assurer sa sécurité, la solidité de la construction et l'intégrité de l'édifice, élément constitutif du paysage d'Alger. Sa restauration nécessitée par l'état de l'édifice, participe de cette vision ambitieuse: renforcer les liens entre deux mondes méditerranéens, chacun attaché à sa culture en reconnaissant l'intérêt de partager celle



Le chantier de la Basilique de Notre Dame d'Afrique.



de l'autre, dans l'interdépendance de deux identités.

Lancé en 2007, le chantier devrait s'achever à la fin 2010. L'association diocésaine d'Alger (ADA) propriétaire du site, en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Wilaya d'Alger. Le projet s'appuie sur un partenariat exceptionnel de financement entre la Wilaya

d'Alger, l'Union européenne, l'ADA, l'Etat français et des collectivités territoriales françaises ainsi que des donateurs privés. Son budget total est de 5,27 millions d'euros. A la demande des autorités algériennes, l'UE y contribue à hauteur de 1 million d'euros. Les travaux concernent l'ensemble de la nef, le cœur et le campanile.

Parallèlement au chantier de restauration, un «chantier-école» placé sous la responsabilité pédagogique de l'association française des Compagnons du Devoir, fonctionne à proximité immédiate de la basilique. Le chantier-école constitue un mode d'acquisition spécifique des apprentissages par alternance. Une présentation de l'avancement du projet de restauration a été organisée le

2 mars 2010 par l'Association Diocésaine, en présence de Mgr Bader, Archevêque d'Alger, d'un haut représentant de la Wilaya,



de représentants de la Délégation de l'UE en Algérie, de M. l'Ambassadeur de France en Algérie et des principaux bailleurs de fonds et entreprises de construction impliqués dans l'opération.

## Catherine Ashton devant la Ligue arabe - La reprise des négociations de paix, une urgence

Les négociations de paix au Moyen-Orient sont « urgentes », a déclaré Catherine Ashton, la Vice-présidente de la CE et Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à la Ligue arabe au Caire en marge de sa visite au Proche-Orient en mars dernier. Mme Ashton a souligné que sa visite dans la région qui intervient au début de son mandat,



Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

témoigne de l'importance que l'Union européenne accorde à la méditerranée et au monde arabe. **«Le but principal de ma visite est de montrer l'importance continue que l'Union européenne attache à la résolution du conflit israélo-arabe, afin d'instaurer une paix immédiate dans la région»**, a indiqué la représentante de l'UE.

Elle a déclaré que la résolution du conflit ouvrira une ère nouvelle pour le Moyen-Orient et de nombreuses possibilités de coopération régionale et internationale. Mme Ashton a invité les palestiniens et les israéliens à reprendre les pourparlers et a insisté sur la nécessité d'arriver à une paix globale, y compris avec la Syrie et le Liban grâce à la mise en œuvre de la

proposition de paix arabe. Un accord qui prévoit une sécurité durable pour tous. **«Nous savons que la paix est bien plus que la signature d'accords sur les frontières et les arrangements de sécurité. Il s'agit de compromis et de réconciliation, sur la coopération à travers les frontières et la sécurité partagée. Nous devons viser une paix**

**globale que tous les peuples de la région peuvent partager».**

Mme Ashton a souligné que les paramètres d'un règlement négocié du conflit sont bien connus et résident dans une solution à deux Etats, Israël et la Palestine, vivant dans la paix et la sécurité. Le but est d'arriver à un État palestinien viable en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est et la bande de Gaza, sur la base des lignes de 1967.

Abordant la question des colonies, Mme Ashton a indiqué que la décision d'Israël de poursuivre sa politique **« a mis à mal l'accord provisoire qui ouvrait la voie à des négociations de proximité »**, en soulignant que **« La position de l'UE sur la question des colonies est claire. Les colonies sont illégales, elles constituent un obstacle à la paix et menacent de rendre impossible une solution à deux États ».**

## Déclaration du Quartet sur le Proche-Orient

Réunis le 19 mars 2010 à Moscou, le Quartet pour le Proche-Orient représenté par M. Ban Ki-moon Secrétaire général des Nations Unies, Mme Catherine Ashton la Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le Ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, s'est félicité de la volonté de lancer des pourparlers indirects entre Israël et les Palestiniens. Le Quartet considère, en effet que les pourparlers sont une étape importante

vers la reprise, sans conditions préalables, des négociations directes et bilatérales qui permettraient de résoudre toutes les questions du statut final. Le Quartet a exhorté le Gouvernement d'Israël à geler toute activité de colonisation, à démanteler les avant-postes érigés depuis mars 2001 et à s'abstenir des démolitions et des expulsions à Jérusalem-Est.

Le Quartet a estimé que ces négociations devaient aboutir à un règlement, négocié entre les différentes parties au conflit dans

un délai de 24 mois, qui permettrait de mettre fin à l'occupation qui a commencé en 1967 et d'aboutir à la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable vivant dans la paix et la sécurité avec Israël et ses autres voisins. Il a réitéré son appel à Israël et aux Palestiniens à agir sur la base du droit international et sur leurs obligations et accords antérieurs - notamment le respect de la Feuille de route, sans considération de réciprocité - à promouvoir un environnement propice à des négociations réussies.

## 58 millions d'euros d'aide humanitaire pour les populations les plus vulnérables

*La Commission européenne a alloué 58 millions d'euros d'aide humanitaire pour soutenir des projets qui servent les Palestiniens vivant en situation de précarité et qui sont menacés par la crise dans les territoires occupés et les camps de réfugiés palestiniens au Liban.*

L'aide sera versée par l'intermédiaire du Bureau de l'aide humanitaire (ECHO), sous la responsabilité de Kristalina Georgieva, Commissaire chargée de l'aide humanitaire et de la protection civile, qui a déclaré *« Cette aide financière est la preuve de l'intérêt humanitaire de l'Europe. Cette aide destinée à ceux qui sont sans défense est essentielle pour sauver leurs vies et soulager les souffrances dans les régions en crise partout dans le monde »*. Elle a ajouté que l'aide de l'UE est destinée à ceux qui



*Distribution d'aide alimentaire dans la bande de Gaza*

en ont besoin, indépendamment de leur nationalité, religion et leur affiliation politique ou leur origine ethnique.

La mise en œuvre des projets humanitaires, financés par la Commission européenne, est confiée au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés Palestiniens UNRWA, aux Organisations

non-Gouvernementales d'aide humanitaire, à la Croix-Rouge et au Croissant Rouge.

Ce financement, qui vise à protéger et assister les personnes les plus vulnérables parmi la population dans les territoires palestiniens occupés et les camps de réfugiés palestiniens au Liban, permet d'améliorer son état nutritionnel grâce à la fourniture d'une aide alimentaire et un soutien socio-psychologique, en particulier pour les enfants. Il assure également l'accès à l'eau potable et aux soins médicaux de base. Depuis l'an 2000, la Commission européenne a fourni un total de 500 millions d'euros en aide alimentaire aux palestiniens, en plus de l'aide humanitaire assurée par l'Office d'aide humanitaire européen (ECHO).

## L'UE contribue au paiement des salaires palestiniens à concurrence de 21 millions d'euros

L'UE a dégagé 21 millions d'euros afin d'aider l'Autorité palestinienne à payer les salaires et les pensions de plus de 80.000 fonctionnaires et retraités palestiniens. Cette contribution a été versée le 4 février, par le biais de PEGASE, le mécanisme européen d'aide aux Palestiniens. Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe européenne de 158 millions d'euros pour le soutien direct au budget 2010 de l'Autorité palestinienne, l'objectif étant de lui permettre de continuer à assurer les services publics essentiels.

*« La contribution dégagée ce mois-ci pour le paiement des fonctionnaires et des retraités*

*est supérieure à celle des mois précédents, et ce à la demande expresse du Premier ministre Fayyad ... L'Autorité palestinienne doit pouvoir compter sur un flux prévisible et régulier d'aide afin d'être en mesure d'assurer le bon fonctionnement de son administration et de réaliser les objectifs fixés dans son programme gouvernemental, deux pré-requis pour le développement et le renforcement d'institutions capables de répondre aux besoins des citoyens palestiniens. »* a déclaré Christian Berger, représentant de l'UE à Jérusalem.

PEGASE canalise l'aide de l'UE visant à contribuer à la création d'un État palesti-

nien, conformément aux priorités et besoins identifiés par l'Autorité palestinienne dans son plan de réforme et de développement triennal (PPRD). Lancé par la Commission européenne le 1er février 2008, il s'agit du principal mécanisme de financement de l'UE. Les fonds européens aident l'Autorité palestinienne à honorer une part importante de ses frais de fonctionnement, et soutiennent aussi d'importants programmes de réforme et de développement dans les principaux ministères pour aider à préparer l'Autorité palestinienne à devenir un État conformément au plan proposé en août 2009 par le Premier ministre Salam Fayyad.

### **Journée d'Information Tempus à Alger 2 février 2010**

L'Algérie participe depuis 2002 au programme Tempus de l'Union européenne. Ce programme encourage la création d'un espace commun de la connaissance et d'échanges de savoir-faire professionnels. Comme chaque année, une journée d'information s'est tenue à Alger au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Cette journée fut l'occasion pour Philippe Ruffio, chef de secteur à l'Unité Tempus à Bruxelles, de venir à Alger présenter le programme Tempus IV (2008-2013). Mis en œuvre depuis près de 10 ans en Algérie, le programme Tempus participe à un échange interculturel intense et à la création de partenariats universitaires et professionnels.

Les objectifs principaux du programme Tempus sont de moderniser l'enseignement supérieur avec les pays partenaires de l'Union européenne (pays du voisinage et Asie centrale), de mettre en place un espace de coopération entre l'Union européenne et ces pays et enfin de favoriser la convergence avec l'espace européen pour l'Enseignement supérieur (Lisbonne et Bologne).

Il est important de souligner que Tempus est un programme de coopération institutionnelle mis en œuvre à travers des appels à propositions (projets visant à réformer les institutions et/ou systèmes de l'enseignement supérieur). Pour fonctionner, Tempus nécessite une forte implication des autorités nationales. L'ac-

cent est mis sur la diffusion, la pérennité et l'exploitation des résultats et vient en complément d'autres programmes de mobilité de l'Union européenne, tels qu'Erasmus Mundus.

Cette année, la journée Tempus fut aussi l'occasion pour les universitaires algériens d'échanger leurs expériences avec le responsable du bureau national Tempus au Maroc, M. Fouad Ammor. Ce dernier, répondant à l'invitation de son homologue algérien, M. Daho Allab, est venu en Algérie présenter les possibilités de coopération régionale qui pourraient être explorées dans l'avenir entre les deux pays.

### **Fonds pour la paix en Afrique de l'Union européenne et de l'Union africaine - 6<sup>ème</sup> réunion à Addis Abeba**

En marge de la réunion des Chefs d'Etat qui s'est déroulée à Addis Abeba le 4 février, s'est également tenue la 6<sup>ème</sup> réunion du Fonds pour la Paix en Afrique (Africa Peace Facility - APF) et de son Comité de coordination conjoint (JCC), sous la co-présidence du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Ramtane Lamamra, et de Stefano Manservigi, Directeur général du développement et des relations avec les pays ACP de la Commission européenne (CE).

En 2007, l'Union Africaine (UA) et l'UE décidait **d'élargir le champ de la Facilité de Paix pour l'Afrique (APF)** afin de couvrir la prévention des crises et la stabilisation post-conflit. Conformément aux priorités du Partenariat 'Paix et Sécurité' Afrique/UE, les ressources de cette facilité se sont concentrées en premier lieu sur le renforcement des capacités humaines et matérielles des composantes et des entités susceptibles d'intervenir dans ce domaine. Un montant de **100 millions €** a ainsi

été alloué afin de renforcer l'efficacité des différentes composantes africaines des dispositifs régionaux existants et de faciliter le dialogue politique afin d'être plus efficace dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique.

Ce fonds a également permis de soutenir les **Opérations de soutien à la Paix**. Un montant de **600 millions €** a été alloué à cet objectif. Le financement de ce type d'opérations représente

l'activité principale de la Facilité de Paix pour l'Afrique. Le soutien de l'UE a pour objectif de sécuriser les financements pour ce type d'intervention, permettant à l'UA et aux organisations régionales africaines de planifier et de conduire ces opérations avec davantage de visibilité et de prévisibilité. Ensuite, l'APF a également pour mission de soutenir la mise en place d'un système d'intervention rapide. Un montant de **15 millions €** a été alloué

au financement des phases préparatoires des opérations d'assistance à la paix et aux étapes préliminaires des processus de médiation, lorsque des fonds sont requis de manière urgente.

La réunion d'Addis Abeba avait pour objectif premier de préparer la mise en place d'une nouvelle enveloppe de l'APF en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'interruption dans le financement des

activités en cours. Cette rencontre avait également pour objectif de mesurer les progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la nouvelle «architecture de paix et de sécurité en Afrique» (African Peace and Security Architecture -APSA) en identifiant les bases d'une future feuille de route identifiant clairement les appuis à moyen et long terme de l'UE à l'APSA.

La Force africaine en attente (FAA ou ASF en anglais), qui représente la future capacité de maintien de la paix de l'Afrique, est une émanation du mandat légal du Conseil «Paix et Sécurité» de l'Union Africaine (CPS/UA) qui fait référence à la création d'une «défense commune et de sécurité politique pour le continent africain». Par la suite, l'ASF a été entérinée par les Chefs d'Etats africains au sommet de Maputo en Juillet 2003.

Étant donné la mobilisation souvent lente et difficile des troupes destinées aux opérations de

maintien de la paix sur le continent, il a été envisagé que l'ASF puisse servir de force de réaction rapide à l'échelle continentale. Cette force sera multidisciplinaire composée de policiers, de civils et de militaires en attente dans leur pays d'origine et prêt pour un déploiement rapide au moment adéquat. Avec des brigades de veille mise en place dans chacune des cinq régions identifiées, le CPS/UA aura ainsi la capacité de décider d'opérations de maintien de la paix dans les zones de crise.

Les cinq zones concernées correspondent - ou

non à des espaces économiques intégrés : l'Union du Maghreb Arabe (UMA), l'Inter-Governmental Authority on Développement (IGAD), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté Economique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO) et la Southern African Development Community (SADC). L'idée étant que chaque zone à vocation régionale puisse être dotée d'une brigade en attente (Regional Standby Brigade - RSB) qui s'inscrira dans l'ASF.

Le problème est la cohérence des différentes

entités régionales considérant que tous les pays d'une région particulière n'appartiennent pas forcément à l'entité régionale concernée. D'autre part, certains États membres de l'UA appartiennent à plusieurs groupements économiques. Ainsi l'UA a dû former des mécanismes régionaux (GR) qui dans certains cas transcendent les GR de référence. Par exemple, pour l'Afrique du Nord, une force régionale (North African Reaction Capacity - NARC) a été créée.

## Le Programme Égalité Hommes-Femmes examinera les rapports relatifs à la situation des femmes dans les pays méditerranéens

*Au cours de la table ronde organisée par le programme «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région euro-méditerranéenne» du 15 au 17 mars 2010 à Bruxelles, les résultats des analyses de la situation des femmes réalisées dans chacun des pays partenaires ont été examinés et validés. La table ronde avait également comme objectif de fixer les priorités pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes et de lutter contre la violence fondée sur le genre.*

Cette occasion a rassemblé les représentants des neuf pays partenaires du Sud de la Méditerranée, des États membres de l'UE, de la présidence de l'UE et de l'Union pour la Méditerranée, de ministères, d'institutions et d'organisations internationales ayant en charge les questions liées à l'égalité hommes-femmes ainsi que d'autres acteurs clés spécialisés de la région.

Neuf rapports nationaux sur la situation des femmes dans chaque pays concerné ont été présentés lors de cet événement. Chaque rapport comprend un diagnostic de la condition féminine dans le pays, ainsi qu'un schéma des principaux organismes qui s'occupent de cette question. Les questions prioritaires sont traitées conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CE-



la CEDAW et à s'assurer de la concrétisation du suivi du processus d'Istanbul. La lecture d'ensemble des rapports permet d'évaluer les opportunités qui s'offrent dans la région afin de réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle révèle également les obstacles qui se présentent et permet d'établir les priorités d'intervention.

DAW), d'une part et aux recommandations de la Conférence ministérielle tenue à Istanbul en 2006 sur le thème du « renforcement du rôle de la femme dans la société », d'autre part.

Ces rapports permettent de saisir le cadre légal et juridique de chacun des pays, et d'évaluer leur dynamique à travers les efforts entrepris dans le renforcement des droits humains en général et ceux des femmes en particulier. Ils intègrent également une partie visant à dynamiser

Le programme «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région euro-méditerranéenne» est financé par l'Union européenne avec un budget de 4,5 millions d'euros au titre de la politique européenne de voisinage. Il vise à promouvoir trois grandes priorités : appui à la dynamique actuelle qui favorise l'égalité entre les sexes et les droits des femmes, ainsi qu'à l'application, dans son intégralité, de la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)** et des instruments juridiques apparentés ; contribution à une meilleure connaissance des violences à caractère sexiste et soutien aux actions visant à prévenir ces violences et à s'attaquer à leurs causes profondes; appui au suivi des conclusions et du cadre d'action de la conférence ministérielle d'Istanbul sur le **renforcement du rôle de la femme dans la société.**



## INVEST In med ... des nouveautés pour l'Algérie!

*Le programme Invest in Med est un réseau euro-méditerranéen d'organismes financé par l'Union européenne qui vise à promouvoir les investissements, faciliter les échanges commerciaux et les meilleures pratiques et à renforcer la coopération entre PME. Ceci afin de soutenir le développement économique de la région méditerranéenne et de renforcer la coopération entre les agences de promotion des investissements de la région.*

Depuis 2008, sur les 48 initiatives développées par Invest in Med, 7 visent le renforcement des investissements directs étrangers et les partenariats d'affaires euro-méditerranéens avec l'Algérie. A ce jour, l'Algérie est le 3ème pays partenaire de la Méditerranée le plus représenté dans Invest in Med.

Suite au troisième appel à initiatives de novembre dernier, deux nouvelles initiatives s'ajoutent à cette profitable coopération entre l'Algérie et le programme. Il s'agit notamment du projet: **«Femmes Méditerranéennes en tête de gondole»**, qui voit la contribution de l'Association des Algériennes Managers et Entrepreneurs (AME) et **«Efficacité Energétique»** développé avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Tafna.

**«Femmes Méditerranéennes en tête de gondole»**, a pour ambition de soutenir l'entrepreneuriat féminin et de développer des partenariats euro-méditerranéens dans l'innovation et la mise en place de nouveaux concepts de distribution, en exploitant des niches et des spécificités méditerranéennes dans une optique d'internationalisation. Dans ce but, des ateliers de formations techniques, de l'assistance technique, la partici-

pation à un salon de la grande distribution et des journées thématiques sont prévus par ce projet afin de préparer, former et accompagner un groupe de femmes entrepreneurs à accéder à des circuits de distribution européens. Dans ce contexte, un atelier de travail est prévu à Alger mi octobre 2010.

**«Efficacité Energétique»**, vise à l'établissement de partenariats de coopération entre entreprises européennes et méditerranéennes dans les domaines technologiques, scientifiques et du savoir-faire, autour des problématiques d'efficacité énergétique. Dans les prochains mois, une grande conférence de sensibilisation rassemblera 300 acteurs des deux côtés de la Méditerranée, suivie d'une journée de rencontres B2B, qui comptera approximativement 100 entreprises européennes et 45 entreprises méditerranéennes.

### ... et beaucoup d'autres sont déjà en cours!

Ces initiatives viendront s'ajouter à celles des autres programmes en cours. En effet deux autres événements sont à signaler pour le mois de mai en Algérie. Il s'agit notamment de:

- la mission de perfectionnement pour la mise en place du compagnonnage industriel, mise en place dans le cadre du projet **«Med Industriel Partnership»**,
- la participation du projet «Isolation des bâtiments: Utilisation rationnelle de l'énergie dans la construction» au salon BATIMA-TEC Alger 2010 et
- la publication du **«Guide d'Attractivité Territoriale»** par la chambre du



commerce et de l'Industrie de Tafna dans le cadre de l'Initiative **«Attractivité du territoire de Tafna- Modèle de guide de l'investisseur pour une région algérienne»**.

Pour plus de détails sur les différentes activités de ces initiatives et sur le programme Invest in Med, voir: <http://www.invest-in-med.eu>

## Med Industrial Partnership (Phase II)

L'initiative est composée de cinq opérations visant à mettre en place un réseau officiel euro-méditerranéen de Compagnonnage industriel et à l'élaboration d'outils de travail communs. Ces outils comprennent la création d'un catalogue de projets de partenariats industriels, le partage d'une méthodologie de travail ainsi que diverses actions de terrain, tout ceci afin d'assurer l'efficacité et la pérennité de ce Réseau à

l'horizon 2011. En parallèle, des rencontres interentreprises (opérations collectives ou individuelles) visant à générer des relations d'affaires et des opérations de partenariat entre PME seront organisées.

Dans le courant du mois de mai 2010, l'ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle internationale) se déplacera à Alger pour présenter la méthode du Compagnonnage industriel

aux entrepreneurs et à son partenaire algérien. Cette mission a également pour objectif le lancement du chantier qui doit conduire, d'ici cet été, à l'élaboration d'un catalogue de 150 offres de partenariat industriel en provenance de PME d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, de Belgique et de France.

Organisme algérien de référence: World Trade Center Alger (WTC Alger)

## Isolation des bâtiments : Utilisation rationnelle de l'énergie dans la construction

L'objectif du projet est de partager les meilleures pratiques et expériences en matière d'isolation et d'étanchéité dans le secteur du bâtiment. Les pays du Maghreb ont un manque d'application d'isolation dû à la faiblesse des échanges et de promotion de ce secteur porteur de potentiel énorme. Cette initiative cible 3 pays du Maghreb (Maroc, Tunisie et Algérie) et 3 pays d'Europe: Allemagne, France et Italie. Elle concerne les entreprises du secteur du bâtiment, les constructeurs et les producteurs de matériaux Européens et Maghrébins. L'initiative est gérée par l'UTICA (Tunisie) en partenariat avec la CACI (Algérie) et la CGEM

(Maroc) qui représentent ensemble le réseau REME (Réseau des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement) dont la thématique est l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment. L'initiative s'organise autour de l'élaboration d'un guide des compétences existantes et nécessaires pour la production de matériaux d'isolation dans le Maghreb et l'organisation d'une rencontre d'affaires ciblant les entreprises du secteur du bâtiment des constructeurs, producteurs de matériaux européens et maghrébins.

Une délégation d'une vingtaine d'entreprises algériennes spécialisées dans l'isolation

des bâtiments avait déjà participé au salon BATIMAT 2009, qui s'est tenue à Paris du 02 au 07 novembre 2009. Cette rencontre était le premier pas, dans le cadre de la préparation de l'initiative avec Invest in Med sur l'isolation thermique du bâtiment pour une meilleure efficacité énergétique. Elle a permis à la délégation maghrébine d'identifier les opérateurs euro-méditerranéens porteurs de nouveautés en matière de production et d'utilisation d'isolants thermiques selon la norme HQE, et prêts à échanger leurs savoir faire avec des opérateurs maghrébins. Cette année le projet participera au salon BATIMATEC Alger 2010.

## Attractivité du territoire de Tafna – Modèle de guide de l'investisseur pour une région algérienne

Pendant les derniers mois, deux experts de l'Antenne du Caire de l'agence de développement économique COPCA ont fait le déplacement à Tlemcen, Algérie, afin d'interviewer des entreprises et acteurs de terrain et d'identifier les secteurs clefs et opportunités d'investissement de cette région. Le but de cette analyse sera de développer pour mi 2010 un « Guide d'Attractivité Territoriale » impliquant aussi des acteurs

comme KPMG Algérie et COFACE Algérie Service sur les aspects présentation du climat réglementaire des investissements et rating des entreprises régionales.

**Leader:** CCI Tafna (Algérie)

**Partenaires:** COPCA (Espagne) + MedAlliance networks

Cette initiative a pour objectif de développer un outil pilote de promotion de l'attractivité régionale de la région de Tafna

(Algérie), un instrument de diffusion de l'information pertinente et de visualisation des opportunités d'affaires pour des investisseurs. L'initiative est organisée autour d'un diagnostic des forces, faiblesses, opportunités de la région, un benchmark avec d'autres régions et un atelier sur l'investissement à Barcelone visant à un essaimage des résultats vers d'autres régions du bassin méditerranéen.

## L'Union pour la méditerranée inaugure son Secrétariat à Barcelone

*Le Commissaire Füle, les Ministres des Affaires étrangères espagnol, français, jordanien et égyptien, le Secrétaire général de la ligue arabe et le Secrétaire général de l'UpM Ahmed Jalaf Masa'deh, récemment désigné, ainsi que les autorités locales ont officiellement inauguré le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée le 2 mars à Barcelone. Les statuts de la nouvelle organisation internationale ont été approuvés récemment et les six Secrétaires généraux adjoints devraient être désignés prochainement.*

Le Secrétaire général, Ahmed Jalaf Masa'deh, a souligné la nature technique du Secrétariat. Lors de la conférence de presse, il a expliqué qu'avec «un Secrétariat fonctionnel, l'UpM entre dans une nouvelle phase du processus, dont l'objectif est de promouvoir des projets concrets dans les six domaines convenus à Paris en 2008. Ces projets seront développés par la nou-

velle institution, en étroite coopération avec les institutions européennes et les états membres de l'UpM». Il a expliqué que le secrétariat devrait être opérationnel vers la mi-avril et exprimé son espoir que la prochaine réunion des hauts fonctionnaires désigne les six Secrétaires généraux adjoints.

Lors de son intervention, le commissaire Füle, a souligné le fait que la Politique européenne de Voisinage et l'Union pour la méditerranée se complètent



Ahmed Jalaf Masa'deh, lors de la cérémonie d'inauguration du SG de l'UpM



Palais pedralbes à Barcelone : siège de l'UpM

l'une l'autre et a défendu un Secrétariat « fort » qui sera « le point central où les projets approuvés à Paris ainsi que les autres activités seront concrétisés et produiront des résultats ». Le Commissaire Füle a aussi déclaré que la Commission européenne est prête à fournir un appui financier au Secrétariat et qu'elle « continuera à l'appuyer quand il s'agrandira et développera ses tâches ».

## Le Forum euro-méditerranéen des institutions de sciences économiques (FEMISE)

L'Association FEMISE est un réseau euro-méditerranéen regroupant plus de 80 instituts de recherche en économie, représentant les 44 partenaires du « Processus de Barcelone ». En Algérie, le réseau est représenté par le CREAD (Centre de recherche en économie appliquée pour le développement) et par la Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion de l'Université Badji-Mokhtar à Annaba.

Soutenu par la Commission Européenne dans le cadre du volet régional de sa coopération depuis 1997, le FEMISE est coordonné par l'Institut de la Méditerranée (France) et l'Economic Research Forum (Egypt). L'association conduit des recherches socio-économiques et politiques représentant les deux rives de la Méditerranée et vise à émettre des recommandations sur des thèmes définis comme prioritaires pour l'ave-

nir de la région euro-méditerranéenne. Ces travaux sont financés par la Commission Européenne.

Cette année le FEMISE a publié 10 nouveaux rapports traitant de questions liées au développement social et aux migrations, aux politiques monétaires et des prix, à la libéralisation des services, au développement des entreprises ou encore aux flux financiers. Fin 2009 le réseau avait aussi présenté

le «Rapport sur le Partenariat euro-méditerranéen 2008-2009», consacré cette fois à la façon dont la crise internationale touche les pays méditerranéens.

## Quelques titres :

■ **Regional Integration, Firms' Location and Convergence: An Application to the**

**Euro-Mediterranean Area**, dirigée par Nicolas Péridy Université de Nantes, Laboratoire d'Economie de Nantes, France

■ **Income Inequality and Poverty after Trade Liberalization in MENA Countries**, dirigée par Roby Nathanson, Macro Center for Political Economics, Israel

■ **Social Cohesion Policies in Mediterranean Countries: an Assessment of Instruments and Outcomes**, dirigée par Marco Zupi, CeSPI, Rome, Italy

Pour plus d'informations:  
<http://www.femise.org>

## 8<sup>ème</sup> conférence de la FEMIP - 10 mai 2010 L'énergie : de nouveaux défis pour la Méditerranée

La **Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat** (FEMIP) regroupe l'ensemble des instruments d'intervention de la **Banque Européenne d'Investissement** (BEI) en faveur du développement économique des pays partenaires méditerranéens. Opérationnelle depuis octobre 2002, la FEMIP est aujourd'hui un acteur de référence du partenariat économique et financier entre l'Europe et la Méditerranée, avec 8,5 milliards d'euros de

financements mis en place entre octobre 2002 et décembre 2008. S'inscrivant dans le cadre de la politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP favorise la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires méditerranéens. Elle concentre son action autour de deux axes prioritaires: le soutien au secteur privé et la création d'un environnement favorable à l'investissement. Depuis octobre 2002, la FEMIP a consacré

plus de 3,6 milliards d'euros à des projets énergétiques dans les pays partenaires méditerranéens, soit pratiquement 40% du total de ses financements au cours de cette période. L'activité de la FEMIP dans ce domaine vise à améliorer l'accès de la population locale à l'énergie, à intégrer les marchés énergétiques euro-méditerranéens et à diversifier les sources d'approvisionnement, notamment grâce à l'utilisation des énergies renouvelables.

Le 10 mai 2010, l'Espagne accueillera la 8<sup>e</sup> conférence de la FEMIP organisée, à l'initiative de la BEI, en vue d'examiner les solutions à mettre en œuvre pour relever les défis auxquels est confrontée la région méditerranéenne en matière d'énergie. Cette conférence réunira des hauts fonctionnaires, des élus locaux, des opérateurs de réseau, des représentants du secteur privé, des gestionnaires de fonds et des dirigeants d'institutions financières internationales, sans oublier tous les acteurs de terrain spécialistes des technologies liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'amélioration des infrastructures en

matière d'énergie. La conférence aura pour thème principal l'intégration des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les politiques régionales et nationales dans les pays du bassin méditerranéen.

À cette occasion, la BEI annoncera les résultats de l'étude que le Fonds fiduciaire de la FEMIP a consacré au **Plan solaire méditerranéen**, examinera les possibilités d'intégration de l'importante capacité potentielle de production d'énergies

renouvelables du bassin méditerranéen dans les réseaux nationaux et internationaux, et présentera de nouveaux instruments mis à disposition pour stimuler l'efficacité énergétique. Il s'agit de supprimer les obstacles administratifs, de redéfinir les objectifs et de mettre en place des mécanismes de soutien rationnels afin qu'à la fois les pays partenaires méditerranéens et les États européens puissent pleinement profiter des avantages liés à l'essor des énergies renouvelables en Méditerranée.

Pour plus d'information:

<http://www.eib.org/projects/events/8th-femip-conference-valencia.htm>

## Dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'UE doit montrer l'exemple - 8 mars 2010

*L'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle pour la croissance et la réduction de la pauvreté. C'est une clé pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODD). Cependant, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent toujours dans de nombreux systèmes culturels, sociaux et politiques. Dans les pays en développement, les femmes souffrent de manière disproportionnée de la pauvreté et des maux qui y sont associés, telles la malnutrition, la santé précaire et l'analphabétisme.*

L'UE doit montrer l'exemple et inscrire la question de l'égalité en bonne place de l'agenda international a déclaré Andris Piebalgs, Commissaire européen en charge du développement, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Pour commémorer cette journée, ainsi que le 15ème anniversaire de la déclaration de Pékin, la Commission européenne a exposé dans ses grandes lignes le plan d'action de l'UE sur l'égalité hommes-femmes et le renforcement du rôle des femmes dans le développement pour la période 2010-2015. Ce plan d'action entend accélérer la réalisation des ODD, en particulier dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la santé maternelle. L'objectif est également de contribuer à la réalisation d'autres objectifs internationaux



Andris Piebalgs, Commissaire chargé du Développement

de développement en rapport avec l'égalité hommes-femmes.

*«Améliorer la vie quotidienne des femmes dans le monde entier sera l'une des mes priorités», a affirmé M. Piebalgs. «Premier bailleur de fonds sur la scène internationale, l'UE doit montrer l'exemple et prendre l'initiative d'inscrire l'égalité hommes-femmes en tête des priorités de l'agenda*

*politique. Il est d'autant plus urgent d'agir que les deux ODD en rapport avec les femmes et la santé maternelle sont ceux qui accusent le plus de retard. Nous devons renforcer notre capacité à aider les pays à mettre en œuvre leurs engagements dans ce domaine et à soutenir les efforts des groupes et des réseaux de femmes qui se battent pour plus d'égalité.»* Un communiqué de presse de la Commission européenne indique que 15 ans après la Déclaration de Pékin et à la veille du 10ème anniversaire de la Déclaration du Millénaire, l'objectif de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays partenaires apparaît toujours comme fort éloigné.

Le nouveau plan d'action de l'UE appelle à une triple approche associant dialogue politique et stratégique, prise en compte de la dimension de genre et actions spécifiques adaptées à des situations spécifiques. L'UE s'emploie en permanence à promouvoir les droits de la femme en coopération avec les gouvernements et la société civile, tant dans son dialogue politique qu'au niveau de sa coopération concrète sur le terrain. Ses actions sont nombreuses et diverses et incluent par exemple la mise en place d'un système de microcrédit pour les femmes marocaines et le renforcement du pouvoir des femmes habitant dans les zones de conflit du Proche-Orient.

## La Commission européenne lance un concours de dessins autour du thème de l'égalité

Comme chaque année, le concours international de dessin sur le thème de l'égalité homme-femmes a été lancé par la Commission européenne le 8 mars 2010. Il s'agit d'une initiative de sensibilisation visant les jeunes des pays en développement.

Les enfants du monde entier âgés de huit à dix ans sont invités à exprimer leur vision de l'égalité entre les hommes et les femmes en participant à ce concours. Le thème de cette édition leur propose de réfléchir comment les filles et les garçons, ainsi que les hommes et les femmes, peuvent construire ensemble un monde meilleur. Dans chaque région, les lauréats recevront un prix de 1.000 euros chacun, qu'ils pourront utiliser pour acheter des livres, des ordinateurs ou tout autre matériel éducatif. Les deux régions sont «La Méditerranée et le Proche-Orient» et «Autres pays européens, y compris les voisins de l'Est de l'UE». La date limite pour l'envoi des dessins a été fixée au 14 mai. Les gagnants seront sélectionnés

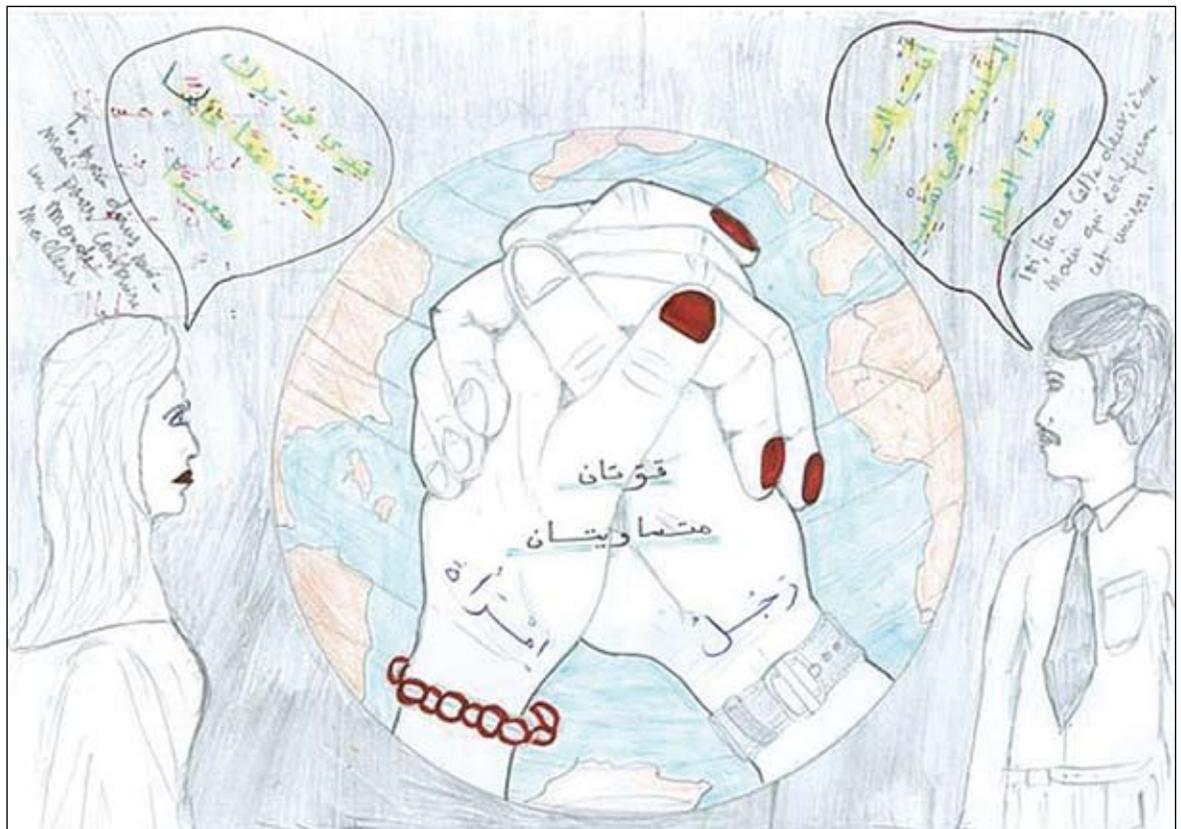


à la fin du mois de juin par un jury composé d'enfants européens.

L'année dernière, un Egyptien de huit ans et un Algérien de dix ans ont remporté le prix pour la région méditerranéenne tandis qu'une Ukrainienne

de 10 ans a gagné pour la région «Autres pays européens, y compris les voisins de l'Est de l'UE».

Depuis la première édition du concours, en 2007, près de 60.000 enfants du monde entier ont ainsi contribué au dialogue sur l'égalité entre les hommes et les femmes à la maison et à l'école. Les autorités nationales et locales, ainsi que la société civile, ont souvent été étroitement associées à l'initiative.



Rouili Abdel Malik 10 ans – Algérie – Prix 2009

## Haiti : Aide humanitaire de l'UE

La Commission européenne, à travers son Office d'aide humanitaire «ECHO» et le service de protection civile, a réagi rapidement en réponse au grave séisme qui a frappé Haïti, le 12 janvier. Avec une aide humanitaire de 120 millions d'euros, dont 4,5 millions pour l'acheminement des aides des Etats membres, la première équipe de recherche et de sauvetage est arrivée dans les 24 heures qui ont suivi le tremblement de terre.



ont appuyé les efforts des Nations unies dans l'évaluation des besoins dans les zones touchées.

La Commission a également déployé un poste médical et une unité de purification d'eau.

Ces aides complètent les programmes de secours existants en Haïti au moment du tremblement de terre, d'une valeur de plus de 8 millions €. Le montant total de l'aide humanitaire, en ajoutant les fonds de secours des Etats membres, s'élève donc à plus de 311 M €.

Les experts des États membres et officiers de liaison de l'Observatoire de l'UE et

d'information (MIC) ainsi que des équipes de coordination de l'aide européenne

## Catherine Ashton et Kristalina Georgieva en visite en Haïti

La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Vice présidente de la Commission européenne, Catherine Ashton, et Kristalina Georgieva, Commissaire chargée de l'aide humanitaire et de la protection civile, ont effectué des visites en Haïti afin d'évaluer sur le terrain l'évolution de l'aide humanitaire européenne ainsi que les besoins auxquels il conviendra de répondre à l'avenir.

Lors de cette visite Mmes Ashton et Georgieva se sont entretenues avec le président Pavel, le Premier ministre Haïtien ainsi que d'autres autorités du pays.

Mme Catherine Ashton a également rendu visite aux contingents de policiers et de militaires européens qui se sont déployés en Haïti pour appuyer les efforts d'aide d'urgence et de reconstruction, et a visité des projets locaux à Port-au-Prince,

accordant une attention particulière à la situation difficile des orphelins et autres enfants vulnérables. Dans une déclaration la Haute représentante européenne avait indiqué que la visite avait pour but de « réaffirmer la volonté de l'UE d'aider le peuple haïtien à faire face à la crise et à reconstruire son pays. Nous voulons œuvrer avec le gouvernement haïtien à une vision commune de l'avenir de ce pays et de ses enfants. Nous savons que la reconstruction prendra des années; l'engagement de l'UE est sur le long terme. Les besoins sur le terrain restent dramatiques. Je suis particulièrement préoccupée par les centaines de milliers de personnes qui ont un besoin urgent d'un abri avant la saison des pluies et celle des cyclones. L'UE renforce son engagement dans ce secteur.»

Mme Georgieva, quant à elle, a inspecté divers projets dans différents endroits de l'île et a procédé à une évaluation générale de



la réponse humanitaire. Elle avait déclaré que «La crise humanitaire en Haïti n'est en aucune façon terminée. La saison des pluies et des cyclones ne fera qu'ajouter au problème. La Commission a rapidement mobilisé une aide d'urgence depuis le lendemain du séisme. Nous ferons tout notre possible pour continuer de répondre aux besoins les plus pressants, notamment en matière d'abris, d'hygiène et de soins de santé. La Commission a mobilisé une enveloppe supplémentaire de 90 millions d'EUR et je veux en tirer le meilleur parti.»

## Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association Avancées importantes depuis le début de l'année

Lancé au second semestre 2008 pour un montant total de 10 millions d'euros, le Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A) est entré ces dernières semaines dans une phase de concrétisation des activités

d'assistance TAIEX et des premiers projets de jumelage institutionnel entre l'Algérie et des Etats membres de l'UE. Afin de rendre compte des activités du P3A et d'en faire un large écho auprès du public, l'Unité

de Gestion du Programme a lancé en mars dernier le site web du P3A qu'elle a présenté officiellement à la presse lors d'une rencontre organisée le 9 mars 2010.

The screenshot displays the P3A website interface. At the top, there is a header with the P3A logo and the text 'Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association'. Below the header, there is a navigation menu with 'P3A', 'Thèmes', 'Activités', and 'Accord d'Association'. The main content area is divided into several sections:

- Le Thème du P3A:** A central section titled 'Le P3A avance dans la mise en place des Jumelages et la réalisation d'opérations TAIEX'. It features a photo of a meeting and a text snippet: 'L'Unité de Gestion du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie-Union européenne présente un bilan très positif des activités réalisées depuis le début de l'année 2010. Tr...'
- Évènement:** A section titled 'Atelier thématique sur les ACAAs' with a photo of a meeting and the date 'Mercredi 25 Novembre 2009'.
- Agenda:** A calendar section showing dates: '21/03/2010 TAIEX- Mise en place d'un service de Mycologie au CACQE', '15/03/2010 Journée mondiale des droits des consommateurs à Sétif - organisée par le Ministère du Commerce et le', and '09/03/2010 UGP - Déjeuner de presse'.
- Actualités:** A section with 'TAIEX' logos and dates: 'Mercredi 10 Mars 2010 Echange technique en matière de veille juridique', 'Dimanche 28 Février 2010 Formation de formateurs en médiation judiciaire', and 'Mercredi 24 Février 2010 Le nouveau site du P3A est en ligne'.
- Suivi du Programme:** A section titled 'Le nouveau site du P3A est en ligne' with a text snippet: 'Comme vous l'avez constaté, le nouveau site du P3A est une réalité. Basé sur une structure qui prime avant tout l'information, le nouveau'.

On the right side, there are additional sections: 'Offres' (Appels à Propositions: 3, Offres d'Emploi: 0), 'Lettres d'Information', 'E-mail', 'S'abonner / Désabonner', and a banner for 'Accord d'Association' with the text 'Historique, mise en œuvre...'. At the bottom right, there are logos for 'Ministère du Commerce / وزارة التجارة' and 'Délégation de l'UE en Algérie'.

Ce site web est accessible à l'adresse: <http://www.p3a-algerie.org>

## Jumelages

Dans le cadre du P3A, cinq projets de jumelage sont prévus afin de permettre à différentes administrations/institutions publiques algériennes de bénéficier des compétences de leurs consœurs des Etats membres de l'UE. Ces jumelages ont pour objectifs d'atteindre des résultats concrets définis préalablement dans une fiche de jumelage propre à chaque projet. D'autres projets de jumelage verront le jour ultérieurement lors des prochaines phases du programme P3A. En mars dernier, les trois premiers appels à propositions pour des projets de jumelage ont été clôturés. Aux termes d'un processus de sélection objectif, le choix des bénéficiaires algériens c'est portée sur les propositions suivantes:

**I.** Pour le projet de « Poursuite du Processus d'Amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables » au profit de la Direction Générale des Impôts du Ministère des Finances, la proposition française a été retenue.

**II.** Pour le projet « Appui au Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI) pour la préparation d'accords avec l'Union Européenne dans le domaine de l'évaluation de la conformité », la proposition franco-allemande a été retenue.

**III.** Pour le projet de « Renforcement de la capacité de l'Algérienne des Eaux à améliorer la qualité de l'eau distribuée par ses réseaux », la proposition belge a été retenue.

Concrètement les différents partenaires de ces jumelages vont maintenant finaliser

les modalités de mise en œuvre de ces projets afin de pouvoir commencer les premières activités à partir de septembre 2010. La description de ces trois projets de jumelage est disponible en ligne sur le nouveau site web du P3A à l'adresse: [www.p3a-algerie.org](http://www.p3a-algerie.org).

## TAIEX

TAIEX (Technical Assistance and Information Exchange Instrument) est un instrument d'assistance technique et d'échange d'informations qui permet de fournir de l'expertise sur mesure provenant du secteur public européen pour résoudre des problèmes à court terme relatifs au rapprochement, à la mise en œuvre et/ou à l'exécution de la législation européenne. Financé indépendamment des programmes de coopération avec l'Algérie, cet outil permet aux administrations algériennes qui en expriment la demande, de bénéficier d'une telle assistance dans des délais très rapides. En 2010, pas moins de huit opérations TAIEX ont déjà été réalisées en Algérie au bénéfice de différents ministères et institutions publiques et plusieurs autres opérations sont actuellement en préparation. Voici un tableau récapitulatif de ces missions :

**Formation de formateurs en médiation judiciaire au profit du Centre de Recherche Juridique et Judiciaire (CRJJ)- Ministère de la Justice;**

**Échange technique en matière de veille juridique au profit du Centre de Recherche Juridique et Judiciaire (CRJJ) du Ministère de la Justice;**

**Approfondissement sur des aspects de la réforme budgétaire au profit de la Direction Générale du Budget Ministère des Finances;**

**Méthodologie pour l'évaluation de la politique budgétaire au profit de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques du Ministère des Finances;**

**Formation technique dans la mise en œuvre des investigations fiscales au profit du Service des Investigations Fiscales, Direction générale des Impôts;**

**Évaluation du programme de réalisation et de développement des halles à marées au profit de la Direction des Pêches Maritimes et Océaniques du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques;**

**Appui à la mise en place d'un service de Mycologie au profit du Laboratoire du Centre Algérien du Contrôle et de la Qualité de l'Emballage –CACQE;**

**Outil de mise à jour pour les systèmes d'information géographique au profit de la Direction des Traitements Informatiques et des Répertoires (DTIR) Office National de Statistiques.**

De plus amples informations sur ces activités TAIEX sont disponibles sous la rubrique TAIEX du site web du P3A à l'adresse: [www.p3a-algerie.org](http://www.p3a-algerie.org).

Afin d'étudier comment fonctionnent et sont organisées les Unités de Gestion de Programme dans d'autres pays bénéficiaires de la zone de Voisinage européen, le Directeur du programme, accompagné d'un expert de l'assistance technique a effectué des visites d'études en Jordanie (Janvier) et en Ukraine (Février). Ces visites ont également permis de visualiser les résultats obtenus par le biais de jumelages dans ces pays et ainsi donner des idées pour de nouveaux projets jumelage qui seront financés lors des prochaines phases du P3A.

Contacts :  
[info@p3a-algerie.org](mailto:info@p3a-algerie.org)

## Invest InMed ...des résultats concrets de l'atelier d'octobre 2009 sur l'investissement de la diaspora algérienne en Algérie

Suite à la rencontre sur le thème des investissements de la diaspora algérienne organisée par Invest in Med en octobre dernier, 10 des 20 projets d'investissement présentés ont été sélectionnés en février 2010, pour un suivi à long terme par l'agence ACIM (Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée). Dans le courant du mois de février, les entrepreneurs retenus, ont rencontré leurs coachs régionaux, pour entamer la préparation de leurs business plans visant la création de plus de 400 emplois sur 2 ans.

Les deux millions d'expatriés algériens pourraient être des investisseurs potentiels, une source de création d'emploi et de transferts de technologies sans précédent pour l'Algérie. Suite à l'annonce par le gouvernement de l'ouverture de filiales de la Banque Algérienne à l'étranger, de nouveaux instruments financiers vont être créés pour faciliter ces investissements.



## Plan solaire méditerranéen (PSM)

Valence accueillera également les 11 et 12 mai 2010, la conférence de haut niveau consacrée au **Plan solaire méditerranéen (PSM)**, qui se déroulera dans le cadre de la présidence espagnole de l'Union européenne, sous les auspices du ministre espagnol de l'industrie, du tourisme et

du commerce. Cette manifestation rassemblera des ministres et des représentants des 43 pays qui composent l'Union pour la Méditerranée. Le Plan solaire méditerranéen, créé dans le sillage du «processus de Barcelone : une

Union pour la Méditerranée » (UpM) et lancé en juillet 2008, constitue un des instruments stratégiques à l'appui du développement durable face à l'augmentation prévisible de

la demande en énergie dans le bassin méditerranéen et à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'information:  
<http://www.mediterraneansolarplan-conference.es/index.php//lang.fr>